CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Epreuve d'admission 2eme épreuve orale : Enseignement de l'éducation physique et sportive

SUJET N°58

Durée: 30 minutes (exposé n'excédant pas 10 minutes suivi de 20 minutes d'entretien)

Compétence : concevoir et réaliser des actions à visée expressive, artistique, esthétique **Danse**

Références:

- Bulletin officiel de l'éducation nationale. Hors-série n°3 du 19 juin 2008
- Bulletin officiel de l'éducation nationale n°1 du 5 janvier 2012.

Description de la situation :

Dès la rentrée scolaire de septembre, vous programmez un module d'enseignement s'appuyant sur la danse pour votre classe de CP.

Dans le cadre de la compétence « Concevoir et réaliser des actions à visée expressive, artistique, esthétique », vous souhaitez que les élèves soient capables « d'exprimer corporellement des personnages, des images, des sentiments pour communiquer des émotions en réalisant une petite chorégraphie (3 à 5 éléments)... »

Question posée au candidat :

Vous présenterez une progression de trois séances de votre module d'enseignement permettant à l'élève « de réaliser des enchainements incluant des locomotions, des équilibres... »

Justifiez vos choix.